

Optimist International peut procéder à la diffusion d'informations concernant les projets et les programmes des autres organisations, ces derniers n'étant pas appuyés par Optimist International, dans l'éventualité où ces projets et ces programmes semblent apporter une valeur ajoutée à un grand nombre de clubs Optimiste ou de personnes. Cependant, dans ce cas, la diffusion d'une telle information doit comporter la mention suivante :

« Pour information générale seulement. Ceci ne constitue pas une forme d'appui. »

(Mars 1958; nov. 1962)